



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202467-20230609-001-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/06/2023

MAIRIE de SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE
Département de la Loire
secretariat.mairie@saint-julien-molin-molette.fr
www.saint-julien-molin-molette.fr
Tel : 04 77 51 51 11

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de Saint-Julien-Molin-Molette
Séance du 09 juin 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 09 juin à 18 heures 30,
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Céline Elie, maire.

Nombre de conseiller·e·s en exercice : 15

Nombre de conseiller·e·s présent·e·s : 11

Nombre de conseiller·e·s absent·e·s : 4

Étaient présent·e·s :

Céline Elie, Patricia Dumas, Nans Perrin, Marie-Christine Chaprier, Estelle Trémoulhéac, Nadège Rivoire, Alexandre Vagnon, Etienne Careil, Paul Thiollière, Noël Fraisse, Pierre Bonnard.

Étaient absent·e·s :

Christophe Martin donne procuration à Nadège Rivoire
Isabelle BAAS donne procuration à Marie-Christine Chaprier
Fabien PLASSON donne procuration à Etienne Careil
Christine ROBIN donne procuration à Estelle Trémoulhéac

Date de convocation : 02 juin 2023

Secrétaire de séance : Patricia Dumas

OBJET: Elections des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Par arrêté n°R15/2023 fixant le nombre et le mode de désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs, les conseils municipaux doivent se réunir le 09 juin 2023.

Le nombre de délégués, précisé dans l'annexe 1, est de 3 délégués et 3 suppléants pour la commune de Saint-Julien-Molin-Molette.

Mme la maire, après avoir validé la réception d'une liste, dénommée « Liste-1 », procède à l'ouverture du vote.

La « Liste-1 » obtient 12 voix pour et 3 abstentions, sont désignés comme

- Délégués titulaires : Céline Elie, Alexandre Vagnon, Estelle Trémoulhéac
- Délégués suppléants : Christophe Martin, Nadège Rivoire, Etienne Careil

La maire
Céline Elie



Secrétaire de séance
Patricia Dumas